Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260305-2026_03_03_05-DE

Mardi 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 mars, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice 15
Nombre de présents 14
Nombre de votants 14
Date de la convocation 25 février 2026
Envoi des documents budgétaires : 17 février 2026

PRESENTS HOUEIX Raymond, TRIBALLIER Joël, BROHAN Hervé, LABEUR Chantal, LE COURTOIS Anthony, RETO Ronan, POISSEMEUX Emmanuelle, MONNIER Karine, TRIBALLIER Stéphanie, LE BRUN Delphine, BOURHIS Typhaine, BOLAN Alexandre, CORFMAT Jean-Pierre, FERRAND Jacky
ABSENTS
EXCUSES
NON EXCUSES HALLIER Cécile
Désignation du secrétaire de séance : Alexandre BOLAN

Budget primitif 2026 du budget principal

Délibération 2026-03-03-05

Le Maire propose un budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement 658 814.91 €
- En investissement 779 720 €

Après étude des différents chapitres, le budget est voté à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 04 mars 2026

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours

MAIRIE DE LE COURS (69)
Raymond HOUEIX
MAIRE

Alexandre BOLAN
Le secrétaire de séance